

# CHAPTER 2

## EXIGENCES DE TYPE DE DIMENSION ET DE LISIBILITÉ

### TYPE DE DIMENSION

- TOUTES LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES (**EXCEPTÉES** L'INDICATION DE TENEUR EN ALCOOL ET L'ENONCÉ DE MISE EN GARDE POUR LA SANTÉ\*)
  - Minimum de 2 mm par conteneur plus grand qu' ½ pinte (0, 228 litres)
  - Minimum de 1 mm par conteneur d'½ pinte ou moins

- ENONCÉ DE LA TENEUR EN ALCOOL

Sauf si indiqué différemment par la législation de l'Etat:

- Minimum de 2 mm par conteneur plus grand qu'½ pinte
- Minimum de 1 mm par conteneur d' ½ pinte ou moins
- Maximum de 3 mm par conteneur de 40 onces fluides ou moins
- Maximum de 4 mm par conteneur de plus de 40 onces fluides

### REMARQUE:

- L'INDICATION D'ASPARTAME doit figurer en lettres majuscules
- Il n'y a pas de spécifications exigées de type de dimension pour LE PAYS D'ORIGINE

### EXIGENCES DE LISIBILITÉ

- TOUTES LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES, **EXCEPTÉES** L'INDICATION DE TENEUR EN ALCOOL, les INDICATIONS DE SACCHARINE et d'ASPARTAME et L'ENONCÉ DE MISE EN GARDE POUR LA SANTÉ\*
  - Doivent être facilement lisibles
  - Doivent apparaître sur un fond qui fait contraste
  - Doivent apparaître séparément et en dehors de ou être mis plus en évidence que le descriptif ou l'information explicative

- ENONCÉ DE TENEUR EN ALCOOL

Toutes les parties de l'énoncé de teneur en alcool doivent être:

- Du même type et de la même dimension d'écriture
- De couleur identiquement ostensible

- INDICATION DE SACCHARINE ET D'ASPARTAME

- Doit être facilement lisible
- Doit apparaître sur un fond qui fait contraste
- Doit apparaître séparément et en dehors de toute autre information sur l'étiquette

**REMARQUE:** Il n'y a pas d'exigences spécifiques de lisibilité pour le PAYS D'ORIGINE

\*Voir CHAPITRE 3, EXIGENCES DE TYPE DE DIMENSION ET DE LISIBILITÉ  
ET EXIGENCES D'ÉNONCÉ DE MISE EN GARDE POUR LA SANTÉ